

# NORME INTERNATIONALE

ISO  
7617-3

Première édition  
1988-06-15



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION  
ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION  
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ

## **Supports textiles revêtus de plastique pour ameublement et garniture —**

**Partie 3:**  
Spécifications des tissus revêtus de polyuréthane

(<https://standards.iteh.ai>)  
Document Preview

[ISO 7617-3:1988](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/c3da7edd-37df-4835-970a-7128fd3f88c8/iso-7617-3-1988>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électronique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 7617-3 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 45, *Élastomères et produits à base d'élastomères*.

L'ISO 7617 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Supports textiles revêtus de plastique pour ameublement et garniture*:

- Partie 1: Spécifications des étoffes tricotées revêtues de PVC
- Partie 2: Spécifications des tissus revêtus de PVC
- Partie 3: Spécifications des tissus revêtus de polyuréthane

Les annexes A et B font partie intégrante de la présente partie de l'ISO 7617.

# Supports textiles revêtus de plastique pour ameublement et garniture —

## Partie 3: Spécifications des tissus revêtus de polyuréthane

### 1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 7617 prescrit des exigences techniques applicables aux tissus de polyuréthane destinés à l'industrie du meuble. Ces tissus sont obtenus par application, sur un côté d'un tissu, d'un revêtement continu d'épaisseur appréciable d'un polyuréthane pigmenté de façon appropriée.

### 2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 7617. Au moment de la publication de cette partie de l'ISO 7617, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur cette partie de l'ISO 7617 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 105-A02 : 1987, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie A02: Échelle de gris pour l'évaluation des dégradations.*

ISO 105-B01 : 1988, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie B01: Solidité des teintures à la lumière: Lumière du jour.*

ISO 105-B02 : 1988, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie B02: Solidité des teintures à la lumière artificielle: Lampe à arc au xénon.*

ISO 105-X12 : 1987, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie X12: Solidité des teintures au frottement.*

ISO 1421 : 1977, *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Détermination de la résistance à la rupture et de l'allongement à la rupture.*

ISO 2231 : 1973, *Supports textiles revêtus d'élastomères ou de plastiques — Atmosphères normales de conditionnement et d'essai.*

ISO 2286 : 1986, *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Détermination des caractéristiques des rouleaux.*

ISO 2411 : 1973, *Supports textiles revêtus d'élastomères ou de plastiques — Détermination de l'adhérence du revêtement.*

ISO 4674 : 1977, *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Détermination de la résistance au déchirement.*

ISO 5978 : 1979, *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Détermination de la résistance à l'adhérence de contact.*

ISO 7854 : 1984, *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Détermination de la résistance à la flexion (méthode dynamique).*

### 3 Exigences techniques

#### 3.1 Exigences physiques

Le matériau doit être conforme aux exigences appropriées du tableau 1.

#### 3.2 Solidité des teintes

Le matériau doit être conforme aux exigences du tableau 2.

#### 3.3 Examen visuel

Le revêtement du matériau doit être uniformément appliqué et ne doit comporter aucun défaut ni fissures visibles; l'examen sous un grossissement de X 10 ne doit révéler qu'un nombre minimal de trous d'épingles. À moins qu'il ne soit revêtu d'un revêtement non pigmenté, le support de tissu ne doit pas être visible lorsqu'on regarde à travers la surface enduite.

#### 3.4 Couleur, grain et finition

Les couleurs, grain et finition du matériau, qu'il s'agisse d'une couleur unique ou de couleurs multiples, doivent faire l'objet d'un accord entre l'acheteur et le fournisseur.

La comparaison des couleurs doit être effectuée dans les conditions stipulées dans l'ISO 105-B01.

### 3.5 Largeur du matériau

La largeur utile du matériau, mesurée conformément aux dispositions de l'ISO 2286, doit faire l'objet d'un accord entre l'acheteur et le fournisseur. À ces fins, l'expression «largeur utile» signifiera la largeur de matériau ayant reçu un revêtement appliquée de façon à satisfaire aux exigences de 3.3.

### 3.6 Inflammabilité

Une méthode d'essai pour déterminer les caractéristiques d'inflammabilité de ces matériaux doit figurer aux exigences obligatoires à satisfaire en l'absence d'autres règlements plus stricts imposés par les autorités nationales.\*)

## 4 Échantillonnage

Si des rouleaux individuels peuvent être identifiés en fonction des lots de fabrication, un échantillon au moins doit être pré-

levé à partir de chaque lot correspondant. Chaque échantillon doit être considéré comme étant représentatif de sa source, et l'on doit prendre toutes les mesures possibles pour préserver l'identification entre les échantillons et les numéros de lot.

Si des rouleaux individuels ne peuvent pas être identifiés de cette manière, le nombre d'échantillons à considérer comme étant représentatifs de l'ensemble doit être fixé par accord entre l'acheteur et le fournisseur. De tels échantillons doivent être prélevés par sélection aléatoire.

## 5 Essais et conformité

Les essais doivent être effectués sur un ensemble d'éprouvettes choisies à partir de chaque échantillon.

Le mode de sélection des éprouvettes dans chaque échantillon doit être conforme aux dispositions de l'annexe A. Si les éprouvettes s'avèrent, après essai, satisfaire aux exigences appropriées des tableaux 1 et 2, l'ensemble du support textile revêtu que l'échantillon représente doit être considéré comme conforme aux exigences de la présente partie de l'ISO 7617.

iTeh Standards  
(<http://standards.iteh.ai>)

Propriété	Limite	Exigence	Méthode d'essai
Masse totale par unité de surface (g/m <sup>2</sup> ) <sup>1)</sup>	min.	300	ISO 2286
Masse du revêtement par unité de surface (g/m <sup>2</sup> ) <sup>1)</sup>	min.	300	ISO 2286
Force de déchirement (N) sens longitudinal sens transversal	min. min.	50 50	ISO 4674 Méthode A1
Adhérence du revêtement (N/50 mm de largeur)	min.	35	ISO 2411
Charge à la rupture (N) sens longitudinal sens transversal	min min	450 450	ISO 1421 Méthode B
Fissuration en flexion (cycles)	min sans dommage	700 000	ISO 7854 Méthode B
Vieillissement 1) après 336 h à 95 % d'humidité relative et 70 °C	min. sans dommage	300 000 cycles avec maintien de l'adhérence minimale du revêtement	ISO 7854 Méthode B et ISO 2411
2) après exposition dans les conditions prescrites dans l'ISO 105-B02 durant 100 h	min. sans dommage	300 000 cycles	ISO 7854 Méthode B
Effacement de l'impression (changement d'aspect) selon l'échelle de gris	min.	3	Annexe B
Adhérence de contact	—	Séparation sans dommage à la surface	ISO 5978

1) L'introduction des valeurs minimales de masse totale par unité de surface et de masse du revêtement par unité de surface n'implique pas que la valeur minimale de la masse du support textile par unité de surface puisse être calculée par soustraction.

\*) Les détails de la méthode à utiliser à cet effet sont examinés au sein de l'ISO/TC 136, *Ameublement*.